

# PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume XV - Numéro 27 Juin 2024 ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

**PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES**

**Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines**

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : [administration@perspectivesphilosophiques.net](mailto:administration@perspectivesphilosophiques.net)

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

**Indexation :**

Mir@bel : <https://reseaumirabel.info/revue/15793/Perspectives-philosophiques>

HalArchive : <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/500058de>

## ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

---

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités  
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités  
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

---

**Prof. Aka Landry KOMÉANAN**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Ayénon Ignace YAPI**, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.  
**Prof. Azoumana OUATTARA**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Catherine COLLOBERT**, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa  
**Prof. Daniel TANGUAY**, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa  
**Prof. David Musa SORO**, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Henri BAH**, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE**, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal  
**Prof. Jean Gobert TANO**, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Kouassi Edmond YAO**, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Lazare Marcellin POAMÉ**, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Mahamadé SAVADOGO**, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou  
**Prof. N'Dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Samba DIAKITÉ**, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Donissongui SORO**, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

## COMITÉ DE LECTURE

---

**Prof. Ayénon Ignace YAPI**, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Azoumana OUATTARA**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Catherine COLLOBERT**, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa  
**Prof. Daniel TANGUAY**, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa  
**Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Henri BAH**, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE**, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal  
**Prof. Kouassi Edmond YAO**, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Lazare Marcellin POAMÉ**, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Mahamadé SAVADOGO**, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou  
**Prof. Samba DIAKITÉ**, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Nicolas Kolotioloma YEO**, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

## COMITÉ DE RÉDACTION

---

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences  
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences  
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences  
**Dr Kouassi Marcellin AGBRA**, Maître de Conférences  
**Prof. Alexis Koffi KOFFI**, Professeur des Universités,  
**Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN**, Maître de Conférences  
**Dr Amed Karamoko SANOGO**, Maître de Conférences

SOMMAIRE

<b>1. Analyse et procès de la logique des croyances sorcellaires au tribunal de la logique philosophique</b> Gnamien Kesse Jean-Luc KOUADIO .....	1
<b>2. Autofictionnalité et hybridité dans <i>Lumières de Pointe-Noire</i> d'Alain MABANCKOU : mythe et écriture identitaire</b> Bi Goré KOÉ .....	21
<b>3. Gilson et le tournant théologique de la métaphysique</b> Marlon ALOUKI-OBOUEMBE .....	41
<b>4. L'euthanasie dans les sociétés traditionnelles ivoiriennes : problématique des « enfants-serpents »</b> Kouadio Jean Richard OUSSOU .....	55
<b>5. L'humanisme et les conduites déviantes de l'homme chez Henri BERGSON</b> Moussa KONÉ .....	75
<b>6. La problématique de la participation de la jeunesse à la gouvernance au Burkina Faso</b> 1. Miyemba LOMPO    2. Payaïssédé Salfo OUEDRAOGO 3. Moubassiré SIGUÉ    4. Augustin PALE    5. Alkassoum MAIGA .....	93
<b>7. Violence révolutionnaire et humanisme chez Jean-Paul SARTRE</b> Kouassi Jean-Jacob KOFFI .....	113
<b>8. Hausse des prix des denrées alimentaires et insécurité alimentaire à Klokakaha en milieu péri-urbain À Korhogo (Côte d'Ivoire)</b> 1. Agnéro Hermès GNAGNE    2. Attoumo Daniel MONEHAHUE 3. Amoin Flora YAO    4. Diéké Jean Barthélemy GRAH 5. Ode Sidoine NIMEYERE .....	133
<b>9. Le discours indirect libre, creuset de la synthèse énonciative du discours rapporté dans <i>La peau de chagrin</i> de Balzac</b> Joachim KEI .....	151
<b>10. Le paradigme de la souveraineté populaire dans le philosophe lockéen : vers l'altération de l'absolutisme</b> Ibrahim Amara DIALLO .....	173

**LIGNE ÉDITORIALE**

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

*Perspectives Philosophiques* est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

**Le comité de rédaction**

## LA PROBLÉMATIQUE DE LA PARTICIPATION DE LA JEUNESSE À LA GOUVERNANCE AU BURKINA FASO

### 1. Miyemba LOMPO

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

[miyembal@gmail.com](mailto:miyembal@gmail.com)

### 2. Payaïssédé Salfo OUEDRAOGO

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

[psalfoo@yahoo.com](mailto:psalfoo@yahoo.com)

### 3. Moubassiré SIGUÉ

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

[moubassire.sigue@yahoo.fr](mailto:moubassire.sigue@yahoo.fr)

### 4. Augustin PALE

Centre universitaire de Manga (Burkina Faso)

[paleau2000@yahoo.fr](mailto:paleau2000@yahoo.fr)

### 5. Alkassoum MAIGA

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

**Email**

#### Résumé :

Les jeunes dans le monde contemporain semblent être piégés et exclus par les principaux cadres institutionnels de la société qui sont censés les soutenir. Pour examiner cette dynamique d'exclusion, une démarche qualitative mobilisant à la fois des données théoriques et empiriques à travers des entretiens individuels et des recherches documentaires a été entreprise. L'objectif de cet article est d'analyser des dynamiques qui structurent et organisent l'exclusion des jeunes dans les systèmes de gouvernance au Burkina Faso. Les résultats de l'étude révèlent qu'au Burkina Faso, la conversion du poids démographique de la jeunesse en poids politique peine à s'opérer. Les jeunes sont quasi absents dans les sphères de la gouvernance et n'occupent que très rarement des postes de responsabilité en raison des facteurs entrelacés.

**Mots-clés :** Burkina Faso, Développement, Exclusion, Gouvernance, Jeunesse.

#### Abstract:

Young people in the contemporary world seem to be trapped and excluded by the main institutional frameworks of society that are supposed to support

them. To examine this dynamic of exclusion, a qualitative approach mobilising both theoretical and empirical data through individual interviews and documentary research was undertaken. The aim of this article is to analyse the dynamics that structure and organise the exclusion of young people from systems of governance in Burkina Faso. The results of the study reveal that in Burkina Faso, the conversion of the demographic weight of young people into political weight is struggling to take place. Young people are virtually absent from the spheres of governance and very rarely occupy positions of responsibility, due to a number of intertwined factors.

**Keywords :** Burkina Faso, Development, Exclusion, Governance, Youth.

### **Introduction**

La crise de la démocratie représentative est l'un des aspects fondamentaux de la crise de gouvernance des sociétés modernes. Sous le couvert de démocratie représentative, les modes actuels de gouvernance relèvent en réalité de l'accaparement des institutions par une minorité (Mappa, 1998). La démocratie représentative a montré des limites évidentes à travers son incapacité à briser le cycle infernal de production de l'exclusion politique, sociale et économique (Cissé, 2007). En effet, une certaine classe d'individus qui s'est inscrite dans une corruption systémique, une culture de l'impunité et un clientélisme, dirige certains états africains et hypothèque l'avenir des jeunes (Olivier de Sardan, 2004, Banseka, 2006).

L'écart générationnel entre les dirigeants et les gouvernés et le sentiment d'exclusion de la gouvernance sont largement ressentis par les jeunes dans de nombreux Etats africains et plus particulièrement au Burkina Faso (Jacquemot, 2020). Plusieurs auteurs parmi lesquels Gorovei (2016), Konadje (2015) et Arnaud (2016) soutiennent que la jeunesse africaine représente plus de 60% de la population globale du continent se sent gouvernée par une élite âgée, qui laisse peu de place à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs aspirations.

Le Burkina Faso n'est pas en reste de ce phénomène d'exclusion des jeunes dans la gouvernance du pays et ce, malgré leur contribution active à la chute du régime Compaoré à travers l'insurrection populaire de 2014 et

l'échec du coup du Général Diendiéré sous la transition politique. Des événements au cours desquels ils ont exprimé leurs aspirations et attentes en matière de gouvernance du pays.

Au Burkina Faso, les jeunes constituent près d'un tiers de la population totale selon les statistiques du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle. En dépit de leur importance numérique, les jeunes ne participent pourtant que faiblement à la gouvernance du pays. Ils sont quasi absents dans les instances de gouvernance et n'occupent que très rarement des postes de responsabilité dans lesdites instances. C'est pourquoi, la préoccupation est formulée autour des questions suivantes : Comment se manifeste ce phénomène d'exclusion des jeunes dans les systèmes de gouvernance au Burkina Faso ? En quoi explique de ce phénomène d'exclusion des jeunes dans la gouvernance au Burkina Faso ?

L'objectif de cet article est de rendre compte des dynamiques qui structurent et organisent l'exclusion des jeunes dans les systèmes de gouvernance au Burkina Faso. Le présent article s'inscrit dans une approche centrée sur la théorie des champs de P. Bourdieu, où le champ politique caractérisé par une pluralité de capitaux est marqué par une distribution inégale des ressources et de rapport de forces.

## **1.Méthodologie de recherche**

### **1.1. Présentation de la zone d'étude**

Le Burkina Faso est un Pays enclavé, situé au cœur de l'Afrique de l'ouest avec une superficie de 274.000km<sup>2</sup>. Sur le plan démographique, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, de 2006 à 2019, la population burkinabè est passée de 14 017 262 habitants à 20 487 979 habitants. La population du pays a quasiment doublé entre 1996 et 2019 en passant de 10 312 609 habitants à 20 505 155 habitants. Au niveau politique, le Burkina Faso, à l'instar de nombreux autres États africains, a connu une période d'instabilité politique caractérisée par la succession de régimes constitutionnels et de régimes d'exception issus de coups d'États militaires.

À l'ouverture démocratique à la suite du "vent de l'Est" (1991), le régime du président Compaoré a progressivement mis en place un système de domination verrouillé où les possibilités de changements démocratiques s'amenuisaient pour ses adversaires politiques (Natielse, 2013). La volonté manifeste de confisquer le pouvoir politique a engendré des crimes de sang et économique et des sentiments d'injustice sous le régime de Blaise Compaoré. Ce ressentiment des citoyens sur ce régime semi-autoritaire caractérisé par des crimes divers et de mal gouvernance s'est traduit par l'accroissement des tensions et protestations.

Cette période a consacré l'émergence d'une société civile, moins formelle, plus jeune et principalement active dans les domaines de défense ou de promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de la citoyenneté (Hagberg et al, 2017). En effet, au côté de ces acteurs traditionnels de luttes, il a émergé de nouveaux acteurs, des mouvements citoyens jeunes, des nouveaux amis de la démocratie et de la bonne gouvernance qui se sont dressé contre la modification de la constitution devant permettre l'ex-régime du CDP de s'éterniser dans la gestion du pouvoir d'État.

Ces nouveaux acteurs jeunes (OSC) ont démontré une réelle capacité à influencer les questions institutionnelles, constitutionnelles et politiques (Gorovei, 2016 ; Bonnacase, 2015). Ce renouveau d'OSC créées dans le sillage des tentatives de modification de la constitution, a contribué activement à la chute du régime Compaoré à travers l'insurrection populaire de 2014 et à l'échec du coup du Général Diendiéré sous la transition politique (Sy, 2015, Hagberg et al, 2017).

Aujourd'hui l'alternance politique au Burkina Faso est une réalité mais elle reste une alternance intragénérationnelle en ce que c'est la même génération qui est arrivée au pouvoir avec le père de la révolution burkinabè en 1983 (Thomas Sankara). La rupture espérée en matière de gouvernance avec l'ancien régime du CDP est en deçà des attentes du peuple et de la jeunesse en particulier. Pire, le pays est en proie à l'insécurité lié au

terrorisme ayant occasionné des nombreuses pertes en vie humaine, d'important déplacements interne des populations et de besoins.

### ***1.2. Méthode et technique d'échantillonnage***

Notre étude s'inscrit dans une démarche qualitative. En conséquence, la technique d'échantillonnage qui nous parait appropriée est celle du choix raisonné. Cette dernière a permis de choisir les enquêtés qui sont à même de nous fournir les informations recherchées. Pour ce faire, le choix des enquêtés au cours de cette investigation s'est basé sur le principe de l'hétérogénéité et de la diversité du statut des informateurs. Au regard de la complexité de la gouvernance en lien avec les jeunes, les interviewés sont choisis d'une part en fonction de leur origine sociale et politique et d'autre part en fonction des rôles et fonctions dont ils sont investis. La technique convient en ce sens qu'elle a pour objectif, entre autres, l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés. Le nombre d'enquêtés a été déterminé par le principe de la saturation.

Nous avons achevé notre enquête de terrain quand nous avons constaté que les entretiens ne produisaient plus de nouvelles données mais plutôt des répétitions des anciennes informations déjà recueillies. Cet effet de saturation s'est observé lorsque nous avons enregistré vingt-sept (27) entretiens avec les profils des acteurs répartis comme suit : présidents des mouvements citoyens jeunes (12), présidents d'institution de jeunesse (05), représentant de l'opposition politique (04), partis de la mouvance présidentielle (03), Responsables de la jeunesse du parti au pouvoir (02) et Secrétaire général des Syndicats du Burkina Faso (01).

### ***1.3. Techniques, outils de collecte et analyse des données***

Comme techniques de collecte des données, nous avons eu recours à la revue documentaire, à l'entretien semi-directif et l'observation de la vie politique nationale. À partir d'une approche centrée sur la théorie des champs de P. Bourdieu, d'entretiens et d'observations, nous avons analysé les raisons à l'origine de l'exclusion des jeunes dans la gouvernance du pays. En effet, elle s'est fondée en grande partie sur l'entretien avec des principaux acteurs nationaux de

la classe politique, des organisations de la société civile et des institutions de jeunesse (parlements des jeunes et conseil national de la jeunesse). Elle est passée aussi par une documentation et l'exploitation de données de seconde main sur la gouvernance politique disponibles afin de cerner le sens et la portée des réflexions antérieures sur la problématique de la gouvernance.

Pour la collecte des données, nous nous sommes servis des guides d'entretien et des grilles de lecture élaborés à cet effet, ainsi qu'un journal de bord. Les entretiens ont porté sur les réalités révélatrices de l'exclusion des jeunes dans la gouvernance du pays et les facteurs à l'origine de la faible représentativité des jeunes dans le pouvoir d'État et autres institutions et dans les sphères décentralisées. Le principe de triangulation a été mis à contribution. Celui-ci a permis de croiser de façon raisonnée les points de vue des enquêtés ; il s'est agi de procéder au choix d'interlocuteurs variés qui sont issus des OSC, du parti au pouvoir, de l'opposition et des réseaux partisans, afin de confronter les points de vue de ces derniers. Comme l'a souligné J. P. De Olivier de Sardan (2003, p. 45) : « la triangulation permet de faire varier les informateurs en fonction de leur rapport aux questions traitées afin d'obtenir de discours contrastés et hétérogènes ».

Au terme du terrain, nous avons également procédé à la retranscription des entretiens enregistrés à l'aide d'un dictaphone et à leur dépouillement en les regroupant sous différents thèmes et sous-thèmes selon les objectifs visés en tenant compte des convergences et des divergences.

## **2. Résultats**

### ***2.1. L'exclusion des jeunes dans la gouvernance***

L'exclusion des jeunes dans la gouvernance se manifeste sous plusieurs formes. Les tentatives d'instaurer de pouvoir à vie et l'alternance politique intragénérationnelle témoignent de la volonté des gouvernants à maintenir la jeunesse hors des sphères décisionnelles. Une jeunesse qui aurait pu être une force de propositions et d'innovations est tenue en marge du système de gouvernance. Cette volonté de prise d'otage de l'avenir de la jeunesse s'est traduite aussi par l'accaparement des biens publics par une minorité qui s'est

hissée au sommet de l'État. Le constat est qu'il existe une fracture générationnelle entre les gouvernants et les populations qui se caractérisent par sa jeunesse. Les propos de l'ancien président du parlement des jeunes et membre du comité société civile de la Banque Africaine de Développement (BAD) témoignent bien de cette absence des jeunes auprès des aînés et de la crise intergénérationnelle qui pourrait en résulter :

Nous sommes dans une situation où les jeunes sont véritablement la majorité de la population. Il y a 5 ou 6 ans et l'étude sur la question disait qu'il y a un gap de 40 ans entre la population africaine et leurs dirigeants parce que l'âge moyen des gouvernants est de 60 ans et celui des populations est de 20-22ans. Cela va naturellement entraîner des déficits, on ne parle pas le même langage puisque pour les historiens, on dit une génération, c'est 20 ans, donc il y a deux générations entre les deux catégories.

Au Burkina Faso, l'alternance intragénérationnelle en ce que c'est la même génération qui est arrivée au pouvoir avec le père de la révolution burkinabè en 1983. Ce constat s'explique par plusieurs facteurs imbriqués.

## ***2.2. Les facteurs socio-culturels***

Les dirigeants bien que parlant de l'intérêt général, ont instauré un système de gouvernance inspiré des modes de gestion des pouvoirs des sociétés traditionnelles. Ces derniers ont pour valeur l'exclusion des autres groupes sociaux (allochtones et roturiers) et la gérontocratie comme mode d'accès au pouvoir et de gestion des responsabilités sociétales.

La justification d'une telle mentalité de l'élite dirigeante s'explique par la transposition des pouvoirs traditionnels dans le système moderne de gestion du pouvoir d'État et l'absence du sens de l'intérêt général. Les tentatives d'instaurer des pouvoirs à vie et de succession de père en fils au profit de leur clan d'origine et entourage, témoignent de l'incorporation des modes de gestion des pouvoirs locaux dans la gouvernance de l'État.

Dans les sociétés traditionnelles, les tenants des pouvoirs locaux qui étaient d'un certain âge (les chefs, rois et autres autorités coutumières) jouissaient d'un pouvoir à vie. Ce facteur socioculturel qui s'est greffé aux intérêts égoïstes des valets locaux et de leurs entourages semble justifier l'état

actuel de la gouvernance au sein du pays. Au Burkina Faso, l'accès à ces pouvoirs locaux était conditionné entre autres par la gérontocratie, l'occultisme et le statut social notamment l'appartenance au clan dominant d'un groupe social/ethnique regroupant une mosaïque des clans ne jouissant pas tous des mêmes privilèges. L'intériorisation de ces systèmes de valeurs justifie en partie le fait que les jeunes ont rarement droit au chapitre de la gouvernance. En rapport à la transposition de ces valeurs traditionnelles dans la gestion du pouvoir moderne greffée aux intérêts égoïstes, le président du conseil national de la jeunesse l'évoque en ces termes :

Il y a deux éléments, le premier élément, c'est le facteur traditionnel et culturel, vous voyez avant quand on dit un chef détenait un pouvoir, il n'y avait pas un chef qui sort du pouvoir et il part s'asseoir pour qu'une autre personne vienne gouverner ; donc la perception de nos populations, c'est cela. L'autre aspect est que certains arrivent au pouvoir et dès leur arrivée, ils savent qu'ils vont partir ; mais des gens vont même souffler la puce à l'oreille ; oui bon, il faut que tu restes, avec des flatteries, ils se croient tout permis, des Dieux puissants sur la terre ; donc, il faut gouverner à vie. Au Burkina comme ailleurs en Afrique, ça, vous l'aurez constaté qu'il y a une génération qui a pris en otage plusieurs générations notamment la génération de 1983, ceux qui sont venus fraîchement au pouvoir avec Thomas Sankara et après la disparition de Thomas Sankara, c'est cette même génération qui a continué et qui continue de gérer les affaires du pays et qui ne connaît rien d'autre que la gestion des affaires publiques à leurs profits.

En outre, l'inaction des jeunes, militants des partis politiques, s'explique également par l'intériorisation de certaines normes socioculturelles qui sont toujours de mise dans la société burkinabè. L'intériorisation de certaines considérations socioculturelles explique en partie la réserve des jeunes à bousculer les aînés et l'emprise des aînés sur la gestion des affaires publiques au détriment de ces derniers. Dans les sociétés traditionnelles, la déférence des aînés à travers l'obéissance aux ordres, la soumission aux aînés et le droit d'ainesse sont des normes intériorisées grâce à la socialisation et qui font que les jeunes s'inscrivent peu dans une logique de revendication ou de sédition au sein des partis politiques.

### ***2.3. L'exclusion des jeunes dans la gouvernance politique***

La gouvernance politique au Burkina Faso est caractérisée par la faible représentativité ou la quasi-absence des jeunes au sein des trois pouvoirs d'État

(législatif, exécutif et judiciaire) qui constituent des maillons essentiels dans la prise des décisions, l'exécution et le contrôle de la gestion des affaires publiques. Ces instances sont des cadres au sein desquels les jeunes devraient à la fois exprimer leurs aspirations et s'initier à la gestion des affaires publiques auprès des aînés afin d'assurer la relève. L'origine de cette faible représentativité est la conséquence des pratiques de gouvernance au sein des formations ou partis politiques. La faible présence des jeunes à l'Assemblée Nationale est le reflet de la gouvernance au sein des partis politiques. En effet, au sein de la classe politique constituée des partis au pouvoir et de l'opposition, les jeunes sont peu représentés dans des bureaux exécutifs et politiques qui décident des candidatures et de leurs positionnements sur les listes électorales. Les propos du Président du conseil national de la jeunesse illustrent bien cette configuration de la classe politique burkinabè :

Dans les instances de prise de décisions, quand vous regardez le quota des jeunes n'est pas assez représentatif ; prenez l'hémicycle par exemple, le nombre de jeunes peut se compter du bout du doigt alors que c'est un cadre assez propice à même de permettre à la jeunesse de s'exprimer. Vous savez pour être député, il faut être dans un parti politique et être choisi. Vous comprenez aujourd'hui que ceux qui sont les présidents des partis politiques, c'est bien donc cette même ancienne génération qui se retrouve partout, ce sont eux qui sont à la majorité, c'est eux qui sont à la minorité ; c'est eux qui sont à l'opposition, c'est eux qui sont au parti au pouvoir ; donc ils ont tout le temps de discuter, d'arrêter une stratégie et d'éviter l'infiltration de la jeunesse.

Cette réalité est perceptible sur le quota des jeunes au sein des principaux partis politiques lors des élections législatives de 2020 en dépit des aspirations et attentes exprimées lors de l'insurrection populaire et de la transition politique de 2014. Ce constat est relevé par l'ancien président du parlement des jeunes qui souligne que le trio de la queue, selon le classement des partis politiques en fonction des candidatures des jeunes lors des législatives passées, était composé des trois principaux partis du pays, le MPP, le CDP et l'UPC. Le faible taux de candidatures des jeunes et leur positionnement inapproprié sur les listes électorales lors des élections nationales et décentralisées sont à l'origine de leur présence peu marquée au sein du parlement et de leur faible représentativité dans les instances décisionnelles locales. La jeunesse au sein des partis politiques fait de la figuration en jouant des seconds rôles au profit des aînés sociaux qui occupent les postes de

décision. Lors des échéances électorales, des jeunes s'occupent de la mobilisation de l'électorat et du ratissage des réseaux clientélistes.

#### ***2.4. Le financement politique et le problème de leadership***

L'autre facteur à l'origine de l'exclusion des jeunes est la nécessité de disposer des moyens financiers pour soutenir le parti et entretenir les réseaux de clients lors des élections. Dans une société gangrénée par la corruption et les promesses politiques non tenues, la politique nécessite de l'investissement en ce que l'électorat est devenu exigeant à l'endroit des hommes politiques qui ne sont accessibles et généreux que lors des échéances électorales.

Le financement du parti est l'une des clés de répartition des rôles et responsabilités au sein des partis politiques. Il commande et guide le choix des candidats et leur positionnement sur les listes électorales. Dans un contexte où les jeunes souffrent de chômage chronique et dans lequel les élites dirigeantes sont à la fois des hommes d'affaires qui se distribuent les marchés de l'État, les jeunes se trouvent en mauvaise posture pour accéder à des positions d'influence. Il est difficile pour un jeune d'atteindre un niveau d'enrichissement confortable et avoir la capacité de contribuer au financement des élections du parti et assurer entièrement les dépenses de sa base électorale. Dans un tel système de financement où chaque bailleur/investisseur espère un retour sur investissement, il est difficilement concevable que les jeunes soient à des niveaux de responsabilités élevées au sein des institutions ou être désignés candidat pour représenter un parti lors des élections législatives et locales.

Les propos d'un commissaire à la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), représentant le chef de l'opposition politique, sont assez instructifs au sujet du processus qui a conduit à la faible représentativité de la jeunesse dans le système de gouvernance de l'État africains :

Quel parti va confier son sort à un jeune ou un intellectuel qui ne peut pas financer la tenue d'une Assemblée Générale ? Le peuple a compris que la politique, c'est le monde de la circulation de l'argent. Et quand, c'est comme ça, si vous n'avez pas les moyens qui sont usité dans le milieu, vous n'avez pas votre place dans le milieu. Or aujourd'hui quand vous êtes jeune, c'est par concours de circonstances et par accident de l'histoire, si vous arrivez à accéder à des postes. Et dans la société de l'avoir, les jeunes ne sont pas à un stade où

ils peuvent s'imposer parce que pour avoir l'avoir, c'est tout un processus et en général avec nos difficultés économiques sur le plan macro, un jeune, tu ne peux pas arriver à un stade d'enrichissement pour commencer à chercher la reconnaissance sociale. Si ce n'est pas au bout de quarante ans. Ainsi, au niveau de l'organisation des partis politique, si vous êtes jeune, vous avez beau avoir des valeurs, tout au plus, vous ne pouvez servir qu'au niveau exploitation de vos compétences.

La primauté du capital économique en politique justifie en partie la faible représentativité des jeunes au sein des pouvoirs exécutif et législatif. Et cela d'autant plus que les nominations au sein de l'exécutif et dans les institutions représentent des récompenses politiques en vue d'un retour sur l'investissement. Cet état de fait prédispose aux détournements des fonds publics par les promus qui se voient en droit de recouvrer les fonds dépensés dans les achats de conscience durant les élections dans les réseaux clientélistes. Par ailleurs, il est à retenir que dans le contexte burkinabè, bien que la primauté soit accordée au pouvoir économique en matière politique, les piliers de la politique se résument en quelques facteurs liés que sont le capital social et capital symbolique. En général, les candidats ne sont pas élus sur la base de programme politique du parti : c'est l'individu, un fils, qui est voté et non le parti. À cet effet, les conditions essentielles pour des jeunes au sein d'un parti politique ou des leaders des nouveaux partis pour s'imposer aux élections reposent sur la cote de popularité et la capacité à mobiliser l'électorat. Cette mobilisation qui implique de disposer des ressources financières qui sont rarement à la portée des jeunes.

Au Burkina Faso, en prélude aux deuxièmes élections post-insurrectionnelles de 2014, certains partis politiques auraient conditionné les candidatures des militants et leur positionnement sur les listes électorales par la mobilisation conséquente de fonds devant servir aux financements des meetings et à la campagne de proximité qualifiée de corruption à domicile. Il en résulte que les attitudes et pratiques politiques au sein des partis sont moins favorables à l'initiation des jeunes à la gouvernance politique et à la gestion publique auprès des aînés (apprentissage intergénérationnel) censés passer le flambeau à la nouvelle génération.

À cela s'ajoute la nécessité d'être perçu au sein de l'électorat comme un homme politique nanti et généreux qui a la capacité de corrompre les électeurs et éventuellement venir en aide ou entretenir la clientèle. Cette exigence se pose en obstacle à la candidature des jeunes lors des élections nationales et locales. Dans ces conditions, la promotion des candidatures jeunes signifie courir le risque de perdre les élections au profit des partis adverses qui auraient eu le discernement de positionner des aînés sociaux nantis. En effet, les candidatures jeunes sont à l'image des candidatures féminines aux élections locales (en milieu rural) qui, du fait des facteurs socioculturels, constituent des risques de perte des élections.

Aussi l'une des raisons de l'exclusion des jeunes dans la gouvernance est le problème de leadership au sein de la jeunesse qui constitue un obstacle à la conversion de son poids démographique en poids politique. La guerre de leadership, le manque d'humilité des jeunes et l'absence de prise de conscience individuelle et collective de la nécessité d'une synergie, sont des facteurs qui desservent la jeunesse. Et ce, d'autant plus que d'autres acteurs militent pour sa division afin de l'empêcher de se constituer une force politique et d'innovations pour l'instauration d'une gouvernance vertueuse.

### ***2.5. L'exclusion des jeunes dans la gouvernance administrative***

L'on note une faible représentativité des jeunes dans le pouvoir exécutif, les institutions et leur quasi-absence dans les conseils d'administrations des institutions étatiques. La volonté des gouvernants à s'éterniser au pouvoir s'est matérialisée par l'absence de mécanismes d'implication effective de la jeunesse dans la gouvernance. Les jeunes sont en général maintenus dans les institutions de jeunesse dont la création a été suscitée par les organisations communautaires (Francophonie et autres). Les institutions telles que les parlements des jeunes et les conseils nationaux de jeunesse n'ont qu'un droit consultatif ou un rôle de simulation en matière de gouvernance/démocratie. Au Burkina Faso, le nouveau régime intervenu à la suite d'une insurrection populaire ne semble pas percevoir la nécessité d'améliorer considérablement, la responsabilisation des jeunes au sein du pouvoir exécutif et dans les

institutions. Le constat est que les choses n'ont pas véritablement changé. C'est l'opinion du président du conseil national de la jeunesse :

Le deuxième problème vous l'aurez constaté que dans le pouvoir exécutif, aujourd'hui, vous avez peu de jeunes ; pourtant, c'est là-bas aussi que tout ce qui est décrets et règlements alors se prennent ainsi que la mise en œuvre des lois ; donc s'il n'y a pas les jeunes, ça cause problème ; de même que pour le pouvoir judiciaire. Il y a aussi plusieurs conseils d'administrations et plusieurs instances où certaines décisions ou projets de décisions sont produits ou bien certaines décisions liées donc à des domaines spécifiques sont prises et quand vous fouillez vous ne verrez pas de jeunes.

Cette représentativité relative au sein des pouvoirs exécutifs et dans les institutions traduit le manque de confiance en la jeunesse et de volonté politique.

### ***2.6. La crainte des conséquences de la perte du pouvoir***

La faible présence des jeunes dans la gouvernance politique s'explique aussi par la crainte de la perte des privilèges et du contrôle du fait de la participation effective de ces derniers dans les instances de prises de décisions. En réalité, de nos jours, les aînés voient en ces jeunes des porteurs d'espoirs et d'un courant nouveau qui ne s'aligne pas forcément sur leurs intérêts d'où la crainte de s'aventurer en favorisant leur pleine participation. Toute chose qui justifie les stratagèmes à avoir le monopole de la prise de décisions au sein des institutions au regard d'un certain nombre de dynamiques qui les amèneraient à être coincés par la jeunesse qui voudrait opérer des changements auxquels ils ne veulent ou ne peuvent pas faire.

Dans ces conditions, l'impératif est le développement de stratégies pour la confiscation du pouvoir d'État par un cercle restreint afin d'éviter la pénétration des jeunes dans les pouvoirs législatif et exécutif qui leur permettrait de comprendre certaines choses au risque de les importuner avec un rythme incontrôlé. Il s'agit des facteurs qui font que les jeunes aujourd'hui sont restés à la marge de la dynamique de gouvernance.

### ***2.7. Les malversations au sein de la jeunesse responsabilisée***

La responsabilité de la jeunesse est aussi engagée en ce qu'elle n'est pas exempte de reproches. Les jeunes sont à la fois victimes des aînés

qui les utilisent à des fins clientélistes mais aussi responsables de leur propre exclusion dans le système de gouvernance en raison des problèmes de probité. En effet, des prétextes ou des raisons fondées ne manquent pas pour incriminer la jeunesse. De nos jours, la faible représentativité des jeunes dans les sphères importantes de prise de décisions et leur présence moins marquée dans les institutions sont aussi imputables à la jeunesse qui a manqué d'exemplarité à travers certains jeunes nommés à des postes de responsabilité. Ils se sont livrés à l'enrichissement illicite en ternissant l'image de la jeunesse.

Dans une société gangrénée par le phénomène de la corruption et dans laquelle la primauté est accordée au matérialisme au détriment des valeurs d'intégrité et du sens de l'intérêt général, il n'est pas surprenant que les jeunes responsabilisés résistent peu à la tentation en procédant à une mutation qui consiste à rejoindre le clan des nantis. Au Burkina Faso, les cas supposés ou réels de détournement des deniers publics par des jeunes responsabilisés sont légion. La récurrence des rumeurs sur ces jeunes qui se sont livrés à la corruption ne cesse de faire des échos au sein de l'électorat et dans la société. Il existe des cas concrets de détournement des deniers publics par des jeunes qui se sont montrés plus cupides et ont perdu la confiance des aînés et du peuple.

Au sujet de ces présumés malversations qui ont effrité l'image de la jeunesse, l'ex-vice-président du mouvement jeunes CAR ayant quitté ledit mouvement sous la transition politique de 2014 afin d'y dénoncer les dérives décrit bien ce manque d'exemplarité de certains jeunes :

Aujourd'hui, si vous responsabilisez un jeune, ce qui préoccupe et c'est comment faire pour s'enrichir. Les aînés nous ne font pas confiance par ce qu'ils se disent que les jeunes veulent aller très vite. Quand je discute avec les politiciens, les aînés, c'est ce qu'ils nous reprochent, ils disent que vous les jeunes, vous aimez la facilité, vous voulez tellement aller vite, vous ne cherchez pas à construire sur le long terme ; dès qu'on vous nomme, il y a des scandales. Regardez un peu sous la transition, les jeunes qui ont été responsabilisés, après la transition, vous avez vu les révélations ! Je peux même citer mon ancien camarade H. O, des rumeurs ont circulé qu'il a construit une maison R+1 en 12 mois, chose qu'il n'avait pas par ce qu'il était en location, où est ce qu'il a eu cet argent ? Dieu seul sait. Si je prends un autre exemple aussi sur A. K. qui est un jeune qui avait été nommé à la présidence du Faso comme conseiller. Vous avez bien suivi la suite

comme nous. Mais on a tous suivi le problème du jeune K. ici. Que ça soit vrai ou pas, politiquement ça a eu d'impact. En dehors de lui, il y'a ceux qui pensent qu'ils sont un peu malins, qui investissent à l'extérieur mais les échos ne manquent pas de parvenir à l'oreille du citoyen. C'est autant de cas qui inquiètent. Vous devez être à mesure d'impacter, d'apporter quelque chose de nouveau et l'argent viendra forcément après par ce que tout travail bien fait est toujours récompensé.

Il découle des propos des enquêtés que les actes des jeunes responsabilisés traduisent l'absence de valeurs d'intégrité, de probité et de patriotisme sur lesquelles ils devaient se bâtir de la réputation et de la popularité au sein de la société en vue d'accéder aux pouvoirs d'État (Exécutif, législatif). Le manque d'amour pour la patrie et d'idéal, s'est révélé à travers les actes posés qui créent de la méfiance et la réserve des aînés en matière de responsabilisation de la jeunesse. Ces derniers estiment que les jeunes ne cherchent pas à construire sur le long terme et veulent aller très vite. De ce fait, ils se réservent ou hésitent à leur confier des rôles des premiers plans. En effet, si l'esprit est souvent disposé, il est à reconnaître que les tentations restent également fortes pour des jeunes qui ont été longtemps exposés à certaines précarités et convoitises et d'absence d'exemplarité des aînés. L'une des alternatives pour y résister est de se fixer un idéal pour sa Nation et être déterminé à apporter sa pierre à la construction de l'édifice.

### **Discussion**

L'exclusion des jeunes de la gouvernance se manifeste sous plusieurs formes. En effet, la volonté manifeste des gouvernants à maintenir la jeunesse en marge du système de gouvernance s'est traduite par les tentatives d'instaurer des pouvoirs à vie et l'inexistence de mécanisme d'inclusion des jeunes dans la gestion des pouvoirs d'État. Plusieurs auteurs dont Gorovei, (2016) et Konadje (2015) soutiennent que la jeunesse qui constitue les forces vives des pays africains manque de représentativité politique et se sentent gouvernés par une élite âgée.

Plusieurs facteurs entrelacés sont à l'origine de cet état de fait. Il s'agit notamment de l'incorporation des modes traditionnels de gestion des pouvoirs dans la gouvernance de l'État burkinabè. Ce facteur socioculturel qui s'est greffé aux intérêts égoïstes des dirigeants justifie en partie l'état actuel de la

gouvernance. Brune et Kabamaba (2001, p. 20) partage cette perception de l'incorporation de certaines valeurs traditionnelles lorsqu'il affirme que :

Il y a de la transposition des modes ancestraux d'autorité et d'acquisition de la richesse à la politique de l'époque post-coloniale ; La primauté du lignage rend compte des fonctions remplies par les aînés qui sont au centre des relations de pouvoir politique et d'activité économique.

Le constat est qu'il existe une fracture générationnelle entre les gouvernants et les populations caractérisées par sa jeunesse. Cet écart générationnel et les pratiques de gouvernance inappropriées génèrent des sentiments d'exclusion et la défiance des jeunes vis-à-vis de l'État. Les jeunes se montrent de plus en plus sceptiques face au modèle conventionnel de la démocratie. Jacquemot (2020, p. 58), souligne que ce constat est plus alarmant sur le continent africain en ce que :

Nulle part dans le monde, l'écart entre l'âge médian des administrés et celui de leurs gouvernants n'est aussi élevé qu'au Burkina Faso : 43 ans, contre 32 en Amérique latine, 30 en Asie et 16 en Europe et en Amérique du Nord. L'inégalité catégorique introduite par le principe de la séniorité mâle dans le jeu politique est une entrave majeure à la participation des jeunes, dont pourtant le poids démographique relatif ne cesse d'augmenter.

L'intériorisation de ces systèmes de valeurs justifie en partie le fait que les jeunes ont rarement participé à la prise de décisions au sein des sphères nationales et décentralisées. C'est en cela que la théorie de l'habitus de P. Bourdieu indique que de tels comportements témoignent que les aînés politiques sont dans la logique de réaction de leur passé.

La gouvernance politique au Burkina Faso est caractérisée par la faible représentativité des jeunes au sein des trois pouvoirs d'État qui constituent des maillons essentiels dans la prise des décisions, l'exécution et le contrôle de la gestion des affaires publiques. La faible présence des jeunes au sein institutions est le reflet de la gouvernance au sein des partis politiques. Au sein de la classe politique, les jeunes sont peu représentés dans des bureaux politiques qui décident des candidatures et de leurs positionnements. Dans cette option, certains auteurs soutiennent que la démocratie représentative a montré des limites évidentes à travers son incapacité à briser le cycle infernal de production de l'exclusion politique, sociale et économique (Cissé, 2007).

La prégnance du capital économique en politique justifie aussi la faible représentativité des jeunes au sein des pouvoirs exécutif et législatif dans la mesure où les nominations au sein de l'exécutif et dans les institutions constituent des récompenses politiques. Le financement du parti est l'une des clés de répartition des rôles et responsabilités au sein des partis politiques. Au sujet du financement et la participation politique des jeunes, IEDA (2018, p. 18) soutient :

Le défi considérable pour les jeunes réside dans le fait qu'ils n'ont pas, généralement, de base financière suffisante pour s'engager en politique et occuper des postes d'élus. Ceux qui occupent de tels postes utilisent les financements pour appâter les jeunes et se servent des richesses pour diviser et mieux régner au sein de leur organisation politique.

Dans cette dynamique d'exclusion des jeunes, la responsabilité de la jeunesse est aussi engagée en ce qu'elle n'est pas exempte de reproches. Les jeunes sont à la fois victimes et responsables de leur exclusion dans le système de gouvernance : les jeunes sont très souvent utilisés par des aînés à des clientélistes ; on note également un problème de leadership et de manque d'idéal et de valeurs de probité et d'intégrité qui desservent la jeunesse burkinabè. Le problème de leadership au sein de la jeunesse qui se pose en obstacle à la conversion de son poids démographique en poids politique. La jeunesse responsabilisée a manqué d'exemplarité en ternissant son image.

### **Conclusion**

À travers cette étude sur jeunes et gouvernance au Burkina Faso, nous avons cherché à interroger les logiques à l'origine de la présence peu marquée des jeunes au sein des pouvoirs d'État et autres institutions. Dans l'optique de répondre à ce questionnement, des techniques et outils de production de données socio-anthropologiques ont été mobilisées. L'objectif étant d'analyser les dynamiques qui sous-tendent l'exclusion de la jeunesse dans le système de gouvernance, le travail de recherche s'est inscrit dans la méthode qualitative qui a consisté à recueillir par voie d'entretiens, d'observation de la vie politique et de revue documentaire sur les problématiques liées à l'exclusion des jeunes dans la gouvernance.

Il ressort de l'analyse que la jeunesse burkinabè peine à convertir son poids démographique en poids politique. Ce second résultat fait l'état des

facteurs à l'origine de l'exclusion des jeunes dans la gouvernance qui se caractérise par la faible représentativité de ces derniers au sein des trois pouvoirs d'État et autres institutions qui sont, par ailleurs, les maillons essentiels dans la gestion des affaires d'État. On note, en conséquence, l'existence d'une fracture générationnelle entre les gouvernants et les populations due à l'intériorisation de certaines normes socioculturelles dans lesquelles se sont incorporés les intérêts égoïstes des élites dirigeantes. Il est établi que le financement du parti politique est l'une des clés de répartition des rôles et responsabilités au sein des partis politiques. Il commande et guide le choix des candidats et leur positionnement sur les listes électorales.

Il est aussi mis en évidence la responsabilité de la jeunesse. Les jeunes sont à la fois victimes et responsables de leur exclusion dans le système de gouvernance en ce qu'ils ne sont pas irréprochables en la matière. La présence moins marquée des jeunes dans les institutions sont imputables à la jeunesse responsabilisée qui a manqué d'exemplarité et se livrent à la corruption en ternissant l'image des jeunes. La présente recherche pourrait s'ouvrir sur d'autres perspectives de recherches relatives aux voies de sortie de la trajectoire d'exclusion des jeunes dont les résultats constitueront un apport certain en termes de complémentarité.

### **Références bibliographiques**

ARNAUD Clara, 2016, « Les jeunes ruraux sahéliens, entre exclusion et insertion », in *Afrique contemporaine*, N°259, p. 133-136.

BANSEKA Cage, 2006, « Des adieux douloureux à la patrie : la mauvaise gouvernance, facteur d'accélération de l'émigration africaine », in CODESRIA Bulletin, N°3-4.

BONNECASE Vincent, 2015, « Sur la chute de blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime », in *Politique africaine*, N°137, pp. 151-168.

CISSÉ Falilou Mbacké, 2005, « Pour une gouvernance légitime », Cahiers n° 2007-03, in *Alliance pour refonder la gouvernance au Burkina Faso*, in [http://www.afrique-gouvernance.net/bdf\\_document-426\\_fr.html](http://www.afrique-gouvernance.net/bdf_document-426_fr.html), consulté le 17 mars 2021.

DALBERTO Séverine Awenengo, 2010, « Sénégal : les nouvelles formes de mobilisations de la jeunesse », in *Les carnets du CAP*, p. 37-65.

DE SARDAN Jean Pierre Olier, 2004, « État, bureaucratie et gouvernance au Burkina Fasode l'Ouest francophone », in *Politique africaine*, N°96.

GOGUE Tchabouré Aimé, 2001, « Gouvernance au Burkina Faso : État des lieux », in *Études et recherches économiques*, N°67, FASEG Université de Lomé, in <https://www.econpapers.repec.org/paper/adbadbwps/201.htm>, consulté le 03 juin 2021.

GOROVEI Domnica, 2016, « Le rôle des mouvements citoyens dans le processus électoral au Burkina Faso subsaharienne : le cas du « Balai citoyen », *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, N°4, pp. 511-537.

HAGBERG Sten et al., 2017, « Transformations sociopolitiques burkinabè de 2014 à 2016, Perspectives anthropologiques des pratiques politiques et de la culture démocratique dans un Burkina Faso nouveau », in *Africa Studies*, 97 p.

HILGERS Mathieu et LOADA Augustin, 2013, « Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso », *Politique africaine*, n°3, pp. 187-208,

HILGERS Mathieu, MAZZOCCHETTI Jacinthe, 2006, « L'après-Zongo : entre ouverture politique et fermeture des possibles », in *Politique africaine*, N°1, p. 5-18.

Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, (6-8 juin 2018), La participation des jeunes aux processus politiques, Seconde Université d'Été annuelle destinée aux jeunes cadres des partis politiques en Afrique. Kigali, Rwanda, en ligne, <https://www.idea.int/publications/catalogue/youth-participation-political-processes?lang=fr>, consulté le 20 avril 2021.

JACQUEMOT Pierre, 2020, « De l'élection à la démocratie au Burkina Faso », Editions Fondation Jean Jaurès, France.

KONADJE J. J., 2015, « Être jeune en Afrique. Géopolitique d'un tsunami », in *La revue géopolitique*, [en ligne, <http://www.diploweb.com/Etre-jeune-en-Afrique>], consulté le 20 avril 2021.

MAPPA Sophia, 1989, *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'État en Afrique*, Karthala.

NATIELSE Kouléga Julien, 2013, *Le Burkina Faso de 1991 à nos jours : entre stabilité politique et illusionnisme démocratique*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Science politique. Université Montesquieu - Bordeaux IV.

OUATTARA Soungalo, 2007, *Gouvernance et libertés locales*, Karthala.

Programme des Nations Unies pour Développement, 2013, « Améliorer la participation politique des jeunes à travers tout le cycle électoral », *Guide de bonne pratique*, [en ligne <https://www1.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/democratic-governance/enhancing-youth-political-participation-throughout-the-electoral.html>], consulté le 20 avril 2021.

SIDIBÉ Michel, 2012, *La Jeunesse pour une autre Gouvernance en Afrique. Discours, Troisième Sommet Panafricain des Jeunes Leaders, ONUSIDA, Ouagadougou, Burkina Faso*, en ligne, [https://www.unaids.org/fr/resources/presscentre/unaidsspeeches/2012/20121220\\_SP\\_EXD\\_PanAfricanYouthSummit](https://www.unaids.org/fr/resources/presscentre/unaidsspeeches/2012/20121220_SP_EXD_PanAfricanYouthSummit), consulté le 25 juillet 2021.